

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL****MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES**

Séance ordinaire du conseil municipal de l'Isle-aux-Coudres, tenue le 14 mai 2012, à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Dominic Tremblay et des conseillers suivants :

Yvan Perron
Gil Beaupré
Patrice Desgagnés

Noëlle-Ange Harvey
Francine Boivin

Formant quorum

Le conseiller Pierre Harvey est absent.

#2012-05-179 Mandat aux avocats pour entreprendre les démarches d'obtention d'une servitude de passage

Considérant que l'accès au fleuve est un des éléments très importants ressortis de notre planification stratégique;

Considérant qu'un accès au fleuve est primordial pour les insulaires et pour les visiteurs ainsi que dans le cadre de certaines activités nautiques;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay, pour entreprendre les démarches d'obtention d'une servitude de passage sur le lot 146-P matricule 1247-75-6515, dans le but de donner libre accès au fleuve par la rive sud de l'île. Ce mandat est donné pour un maximum de 2000.\$ plus taxes. Par la présente la dépense et son paiement sont autorisés à même le surplus accumulé au 31 décembre 2011

DONNÉ À L'ISLE-AUX-COUDRES CE QUINZIÈME JOUR DE MAI 2012.

Copie certifiée conforme par :

Johanne Fortin, directrice générale